

<http://snetap-fsu.fr/Le-poste-de-CPE-de-Ribemont.html>



Le poste de CPE de Ribemont rétabli pour la prochaine rentrée !

- Métiers - CPE AE-SH - Carrière, rémunération, conditions de travail -



Date de mise en ligne : vendredi 6 avril 2012

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

La rencontre de ce mercredi, à l'initiative du SNETAP-FSU, entre une délégation de parents d'élèves et de personnels et le cabinet du Ministre de l'Agriculture a débouché sur la promesse du maintien du poste de [CPE](#) sur le site de Ribemont du lycée agricole de la Haute Somme.

Cet engagement a été confirmé lors de la [CCP](#) des directeurs du 5 avril : en effet l'administration a retiré le poste de proviseur-adjoint du [LPA](#) de la Haute-Somme du mouvement.

Lors de la rencontre, les parents ont souligné l'importance du travail du [CPE](#) actuel aussi bien dans le suivi des élèves que dans l'encadrement mais aussi dans la sécurité quotidienne. **Tous les membres de la délégation ont aussi souligné le rôle primordial et original qu'un CPE occupe dans un établissement et ont réaffirmé l'aberration que constituerait un site sans CPE.**

Ils ont aussi souligné qu'un proviseur adjoint sur les deux sites (Ribemont et Péronne) serait un apport non négligeable dans l'amélioration des conditions de travail des élèves et des équipes.

Toutefois, cet apport ne pouvait se faire au détriment du poste de CPE et ce, même si le ministère avait précisé que le Proviseur adjoint assurerait les fonctions de CPE !

La mobilisation exemplaire du SNETAP-FSU à tous ses niveaux (local, régional, national), notamment des élus de la [CAP](#) des CPE avec le soutien des élus de la CCP des directeurs, - au service des élèves, des parents et des personnels de Ribemont (eux aussi fortement mobilisés) - a permis de faire reculer la [DGER](#) et le ministère.